



## BOURSE DE COLLEGE

publié le 29/08/2019

---

### Descriptif :

Etablir sa demande de bourse de collège pour l'année scolaire 2019/2020

---

Bonjour,

La demande de bourse de collège doit être faite entre le 2 septembre et le 17 octobre 2019 impérativement !

Elle se fait en ligne via les Téléservices. Pour se connecter aux Téléservices, des codes vont être remis aux élèves le jour de la rentrée (Chaque parent à son code personnel - l'élève a le sien).

Pour le moindre problème ou la moindre question, n'hésitez pas à me contacter ou à venir me voir !!!!

Bien cordialement,

V. GILLES - secrétaire

### Document joint

 [skmbt\\_c22019082913140](#) (PDF de 59.5 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**